

Thème Juridique

La loi de finances 2013

Le saviez-vous ?

Le Parlement a adopté le 20 décembre le budget 2013. Conformément à la Constitution, l'Assemblée nationale, passant outre l'hostilité du Sénat, a eu en lecture définitive le dernier mot. Au programme : les hausses d'impôts et 10 milliards d'économies dans les dépenses. Retour sur un débat budgétaire au long cours. La loi des Finances est un cadre réglementaire aux mains de chaque gouvernement lui permettant de matérialiser sa politique économique sur un an. C'est un outil puissant et une lettre scrutée par les agences de notation, les investisseurs locaux et étrangers entre autres.

Public

Artisans
Commerçants
Professions libérales

Date

Lundi 18 Février
1 soirée
de 18h30 à 20h00

Lieu

OGA Atlantic
57 Acti-Nord Beaupuy 3
La Gîte
Mouilleron-Le-Captif

Conditions

Prix : 23.92 € TTC
Buffet compris

Animation

Frédéric PROUX,
Avocat,
Spécialiste en droit fiscal
LEGICA Conseils

Objectif

La loi de finances pour 2013 prévoit d'importantes hausses d'impôt pour les particuliers et les entreprises.

- Découvrir la loi de finances 2013 et l'actualité fiscale.



Programme

■ Particuliers :

- L'augmentation de l'impôt sur le revenu et la création de 2 nouvelles tranches d'imposition à 45% et à 75%.
- La réforme de la fiscalité des revenus mobiliers et des plus-values de cession de valeurs mobilières et de droits sociaux.
- La suppression de l'abattement pour durée de détention pour le calcul des plus-values de cession de terrain à bâtir.
- Le plafonnement des niches fiscales à 10 000 € à partir de 2013.
- L'alourdissement de l'ISF.

■ Entreprises :

- Les mesures alourdissant les cotisations pour les SARL à gérance majoritaire en matière de sécurité sociale.
- Le crédit d'impôt pour la compétitivité de l'emploi.

Les clés du comportement

Ils se sont finalement rendu compte, au bout de ces nombreuses observations, qu'ils avaient vu juste et que ces personnes, souvent à leur insu, utilisaient des stratégies, des comportements identiques et donc reproductibles à volonté. Observer d'abord, mettre à l'épreuve ensuite, puis seulement après créer un modèle qui synthétise leurs observations, telle fut leur démarche. Elle donna naissance à de nombreux outils, techniques et procédures de travail pragmatiques et utilisables instantanément.